

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 18/10/2019

Date convocation : 14/10/2019

Date affichage : 14/10/2019

Nombre de membres :

en exercice : 19
présents : 14
absentes excusées représentées 2
absente excusée 1
absents : 2
de votants : 16

L'an deux mille dix-neuf, le dix huit octobre à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BOURNEL Pierre, Maire.

PRESENTS	M. BOURNEL Pierre M. TRIJOLET-LASSUS Tony M. CARME Jean Mme DA COSTA OLIVEIRA Valérie M. BARTHELEMY-GRAMS Laurent M. WEGBECHER Franck M. GENOVESI Alain M. PION Jean-Paul	Mme MONNIER Aline Mme WISNIEWSKI Anne Mme DZALIAN Irène M. FABRE Michel M. ARNAUD Elie (<i>arrivé à 18h05, pendant la lecture des décisions</i>) Mme BOUVET Nicole
ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES	Mme CHARUE Jeannine (pouvoir donné à M. BOURNEL Pierre) Mme PAPILLON Françoise (pouvoir donné à Mme DZALIAN Irène)	
ABSENTE EXCUSEE	Mme GUESDON Cécile	
ABSENTS	M. BERTET Jean-Marie	Mme RIFFARD Yolande

Les conditions du quorum sont réalisées.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent BARTHELEMY-GRAMS.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h.

ORDRE DU JOUR

PROCES VERBAL

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2019

ADMINISTRATION GENERALE

- Demande de classement de la commune en station classée de tourisme

- Convention piscine Commune et ACM
- Partenariat pour formation professionnelle avec la fondation INFA
- Convention transport scolaire avec la commune de Vensac
- Vœu relatif à l'organisation du service des finances publiques de la Gironde
- Modification de la délibération n°113-2018 du 06/07/2018 portant sur l'autorisation de signature d'une convention avec la Région dans le cadre du transport scolaire de l'année 2019-2020

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un poste suite à un avancement de grade

URBANISME/GESTION DU DOMAINE COMMUNAL/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Vente de la parcelle AZ161 à M. Yohann VALETTE ET Mme Delphine ROBIN
- Approbation du tableau de classement des voies communales mis à jour
- Approbation de l'état d'assiette de coupes de bois 2020

FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE/SUBVENTION/DSP

- Délibération complémentaire à la délibération n°94-2019 du 29/03/2019 relative aux subventions exceptionnelles aux associations pour organisation de manifestation
- Budget Principal Commune - Décision Modificative n° 3
- Budget Annexe – Camping Municipal - Décision Modificative n° 2
- Budget Annexe – Eau et Assainissement - Décision Modificative n° 3



Sujet ajouté à l'ordre du jour

- Dénomination de la voirie du lotissement « Les Jardins d'Isabelle »

L'ajout du sujet à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.



Sujets retirés de l'ordre du jour

- Modification de la délibération n°113-2019 du 06/07/2018 portant sur l'autorisation de signature d'une convention avec la Région dans le cadre du transport scolaire de l'année 2019-2020
- Budget Annexe – Camping Municipal - Décision Modificative n° 2

- Budget Annexe – Eau et Assainissement - Décision Modificative n° 3

Le retrait des sujets à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.



DECISION

Dans le cadre des délégations qui sont accordées à Monsieur le Maire, il informe le conseil municipal, qu'en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales, il a pris trois décisions depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- DC N°36/2019 du 17/09/2019 portant sur la signature d'un avenant n°1 à l'accord-cadre n°2019-07-02 relatif à la livraison de produits d'épicerie sans incidence financière au bénéfice de l'entreprise EPISAVEURS POMONA
- DC N°37/2019 du 18/09/2019 portant attribution du marché de travaux de rénovation de pistes forestières empierrées à l'entreprise ROLLIN pour un montant de 165 827,40€HT
- DC N°38/2019 du 23/09/2019 portant attribution du marché de travaux d'aménagement VRD du lotissement Les Pins de l'Océan tranche 8 pour les lots suivants :
 - Lot n°1 « Terrassement, voirie, assainissement et espaces verts » à l'entreprise ADE TP pour un montant de 833 678,60€ HT
 - Lot n°2 « Assainissement eaux usées et eau potable » à l'entreprise CDR LACROIX pour un montant de 196 610€ HT
 - Lot n°3 « Réseaux basse tension, télécom et éclairage public » à l'entreprise CDR LACROIX pour un montant de 249 689,10€ HT
- DC N°39/2019 du 10/10/2019 portant signature d'une convention de prestation de services relative à la réalisation d'opérations comptables dans le cadre d'un renfort occasionnel de la cellule financière pour un montant horaire de 25€ TTC



PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 août 2019 est soumis au vote du Conseil Municipal.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.



ADMINISTRATION GENERALE

141-2019 – DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION CLASSEE DE TOURISME

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la dénomination de « station classée de tourisme » pour l'ensemble de la Commune et entreprendre toute autre démarche nécessaire à l'aboutissement de ce classement

142-2019 – NATATION SCOLAIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CAMPING ATLANTIQUE CLUB MONTALIVET

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de permettre aux enfants de la commune et aux enfants hors-commune scolarisés aux écoles de la commune d'apprendre et de pratiquer la natation sur le temps scolaire et pendant l'accueil de loisirs
- **ENTERINE** le partenariat négocié avec la société VS Campings France ouvrant la piscine couverte du camping ACM aux écoles et à l'ALSH de la Commune, pour un montant forfaitaire annuel de 12.500€HT, soit 15 000€TTC, pour l'année scolaire 2019-2020
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération et ses éventuels avenants, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

143-2019 - PARTENARIATS POUR FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LA FONDATION INFA

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les quatre partenariats avec l'INFA ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat correspondantes ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

144-2019 – CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE AVEC LA COMMUNE DE VENSAC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de transport scolaire des élèves de Vensac-Océan pour l'année 2019/2020 ci-annexée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

145-2019 – VŒU RELATIF A L'ORGANISATION DU SERVICE DES FINANCES PUBLIQUES EN GIRONDE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander au Gouvernement et aux autorités de la DGFIP :

- le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.
- que la Trésorerie de Soulac et Service des Impôts des Particuliers et le Service des Impôts des Entreprises de Lesparre-Médoc soient maintenus, pérennisés et renforcés afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

RESSOURCES HUMAINES

146-2019 – CREATION D'UN POSTE SUITE A UN AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création, à compter du 15 novembre 2019 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, la rémunération et le déroulement de carrière correspondront au cadre d'emplois concerné
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet
- **AUTORISE** Monsieur le maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement ainsi que la mise en œuvre des procédures afférentes
- **CHARGE** Monsieur le maire de modifier en conséquence le tableau des effectifs

URBANISME / GESTION DU DOMAINE COMMUNAL / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

147-2019 - VENTE DE LA PARCELLE AZ 161 A M. YOHANN VALETTE ET MME DELPHINE ROBIN

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de vendre la parcelle cadastrée AZ 161 à Madame Delphine ROBIN et Yohann VALETTE pour le prix de 7 500 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la vente de ce terrain, dont la promesse et l'acte de vente de cette parcelle ;
- **CHARGE** Monsieur le maire des formalités nécessaires ainsi que de la publicité de cette procédure.

148-2019 - DÉNOMINATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « LES JARDINS D'ISABELLE »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder à la dénomination de la rue « Les Jardin d'Isabelle » ;
- **DIT** que la présente délibération, assortie du plan correspondant, est transmise à Monsieur le Sous-Préfet, à Monsieur le Directeur du Centre des Impôts Fonciers, à l'IGN et au Service de la Poste.

149-2019 - APPROBATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES MIS A JOUR

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PRONONCE** l'intégration des voies ci-dessus listées dans la voirie communale de Vendays-Montalivet, pour un nouveau total de longueur de voirie de 136 444,56 mètres linéaires ;
- **CHARGE** Monsieur le maire d'en informer les administrations et services intéressés

150-2019 – APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE DE COUPES DE BOIS 2020

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ENTÉRINE** la liste des parcelles proposées par l'ONF
- **CHARGE** Monsieur le maire d'informer l'ONF de cette décision

FINANCES / COMMANDE PUBLIQUE / SUBVENTION / DSP

151-2019 – DELIBERATION COMPLEMENTAIRE A LA DELIBERATION N°94-2019 DU 29/03/2019 RELATIVE AUX SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS POUR ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **COMPLETE** la délibération n° 94-2019 du 29/03/2019 relative aux subventions exceptionnelles aux associations pour organisation de manifestations,
- **VOTE** la subvention exceptionnelle pour l'organisation du concert de chant choral à l'église de Vendays-Montalivet pour un montant de 450,00€,
- **RAPPELLE** que le versement de cette subvention est conditionné à la tenue effective de la manifestation concernée,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de faire mandater selon les crédits ouverts à l'article 6574 du budget primitif.

152-2019 - BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°3 du Budget Primitif de la Commune ci-dessus exposée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h32.